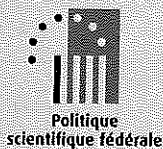


SÉRIE

SCIENCE ET SOCIÉTÉ

**Minorités ethniques
en Belgique: migration
et marché du travail**

PIERRE DESMAREZ
PETER VAN DER HALLEN
NOURIA OUALI
VÉRONIQUE DEGRAEF
KATRIEN TRATSAERT



Les statistiques sur les populations étrangères et d'origine étrangère évoluent en permanence: en effet, tant leurs caractéristiques démographiques que leurs positions socio-économiques traduisent les changements parfois significatifs induits par les politiques migratoires, d'intégration, d'emploi et de lutte contre la discrimination. Ainsi, par exemple, le code de la nationalité instauré en 1984 et réformé à de multiples reprises pour faciliter la naturalisation des étrangers a provoqué pas moins de 500.000 naturalisations dont plus de la moitié sont le fait de personnes d'origine marocaine et turque; les troisième et quatrième générations belge dès la naissance n'étant pas comprises dans ce chiffre. Du point de vue statistique, ces naturalisations ont des répercussions importantes sur la répartition du nombre d'étrangers et de Belges dans la population, de même qu'il devient impossible de repérer les populations d'origine étrangère victimes de discriminations.

Il s'avère dès lors plus difficile d'orienter les politiques d'emploi, scolaire ou du logement vers les publics qui en ont le plus besoin.

D'un autre côté, ces naturalisations posent aux scientifiques et aux responsables politiques une difficulté terminologique majeure pour désigner ces personnes dont le statut d'immigré ou d'étranger ne correspond plus à une réalité sociale ou juridique.

Ceci nous invite à une nécessaire réflexion sur l'usage des mots et sur les maux qu'ils peuvent potentiellement produire.